



Déclaration liminaire au CTA du 29 juin

Le changement c'est maintenant, mais cela a visiblement beaucoup de mal à se concrétiser dans notre académie, je ne parle pas bien sûr des résultats des élections législatives, mais des annonces et mesures prises par le ministre de l'éducation nationale. Cela semble d'ailleurs peu compréhensible car il y a encore quelques semaines pas besoin d'instructions écrites du ministre châtellain on nous expliquait même parfois qu'il y avait eu des réunions au MEN et qu'en plus de consignes écrites il y a les éléments de discussion orales... Donc on aurait pu espérer que la même loyauté que celle déployée pour la mise en œuvre des réformes Sarkozy soit à l'œuvre depuis le 6 mai. Force est de constater que dans de nombreuses académies dont la nôtre une résistance identique à ce zèle semble de mise.

C'est par exemple le cas des postes stagiaires : il aura fallu toute la pugnacité du SNES et de la FSU pour que quelques berceaux stagiaires (une trentaine) soient utilisés pour fluidifier le mouvement intra (catastrophique au demeurant en terme de mobilité) alors que des échanges oraux avec la centrale vous permettent de faire bien plus.

C'est aussi le gaspillage de moyens et le mauvais traitement des établissements ECLAIR infligé au prétexte d'un argument juridique qui fait fi du bon fonctionnement du service public d'éducation.

C'est aussi la volonté de contourner la représentation des personnels en publiant un projet de mouvement non vérifié par les élus des personnels c'est-à-dire soumis au paritarisme fondement même de la fonction publique.

Mais nous allons pouvoir suivre la mise en œuvre des dernières annonces ministérielles :

- Les vacances sont rendues illégales pour les non titulaires, annonce faite par le ministre lors du CTM du 20 juin. Cela doit s'appliquer dès la rentrée sous la forme de deux types de CDD. Un CDD du 1^{er} septembre au 31 août pour les postes vacants ou en utilisant les dates de début et de fin si il s'agit d'un remplacement.
- Les annonces sur les CPE (recrutement de 100 collègues supplémentaires) et les AED (recrutement de 2 000 ETP) vont se mettre en place durant l'été. Nous souhaitons connaître la part qui sera attribuée à notre académie, qui connaît un retard important en terme d'implantation de postes de CPE (beaucoup de TZR en sur nombre par manque de postes en dur) et a subi des baisses drastiques du volume d'étudiants surveillants. En tout état de cause nous exigeons une réunion du CTA pour répartir dans l'équité et la transparence les dotations supplémentaires.
- Nous souhaitons aussi attirer votre attention sur la possibilité donnée par le ministre aux élèves de terminale S et SI de suivre dès la rentrée 2012 si ils le souhaitent l'enseignement d'histoire géographie. Tous les établissements ne sont pas prêts à ce nouveau dispositif, nous vous demandons d'intervenir pour que cela soit effectif dès la rentrée

Nous sommes pour le moins surpris de n'avoir aucune réponse à ce jour au courrier que nous vous avons adressé concernant l'ouverture d'une classe de Cpge au lycée privé Stanislas de Cannes dans des conditions rocambolesques (publication en catimini d'un arrêté le 2 mai 2012...). Nous souhaitons que cette ouverture soit annulée et qu'à votre niveau vous ne donniez pas les moyens pour que cette section ouvre. Cela est possible, un « incident » ou plutôt une intervention politique aboutissant à cela s'est déjà produite dans un passé récent dans cette académie et un de vos prédécesseurs avait refusé de donner les moyens à l'ouverture.

Nous sommes désolés d'avoir à demander le volume prévisionnel des stagiaires par discipline à l'occasion de ce CTA. Il nous semble normal d'avoir cette information d'autant que dans un passé récent nous l'avions sans passer par le ctpa...ces informations étaient données dans le cadre des échanges réguliers avec les services...mais visiblement d'autres choix sont faits pour tenir à l'écart des informations les représentants élus des personnels.

Nous souhaitons attirer votre attention sur la gestion des moyens de manière déconcentrée. Cette gouvernance montre ses limites comme nous l'avions dit dès le début. L'idée initiale de vouloir s'appuyer sur une éventuelle meilleure connaissance du terrain donc des établissements ne peut in fine se traduire par des lourdeurs administratives et aboutir à ce que le niveau responsable des deniers publics ne soit plus celui qui gère l'ensemble des heures. D'autre part ce système de gestion nous prive au niveau académique d'une souplesse offerte par la Iof qui raisonne pas simplement en plafond d'emploi mais en masse salariale. Nous souhaitons qu'un bilan soit fait et que ce dispositif puisse évoluer.

Concernant le prochain calendrier scolaire, le ministre prévoit l'arbitrage des recteurs sur les cours de remplacement qui doivent avoir lieu un mercredi après midi. Pour notre académie cela ne peut correspondre qu'au mercredi 3 avril 2013 après-midi. Les personnels que nous représentons veulent savoir quels sont les heures qui doivent être remplacées ce jour là ? et aussi savoir comment vous traiterez à cette occasion l'UNSS ?

Enfin nous souhaitons conclure avec des questions fortes au sujet de l'opération Solidarsport et son organisation dans les établissements de notre académie. En effet si nous sommes favorables à de telles manifestations il est pour nous indispensable que :

- la mise en œuvre se fasse après consultation du CA de l'établissement et de l'équipe éducative (hors de nombreux établissements se sont exonérés de l'une ou l'autre)
- les liens de l'institution avec cette association soit clarifiée car il n'est pas acceptable que dans une publication de 8 pages du journal Nice-Matin en pleine période électorale fasse la publicité des élus locaux de notre académie. Nous souhaitons aussi que le droit à l'image des personnels et des élèves soit respecté.